

Autorisation de paiement avec droit de contestation

Prélèvement CH-DD de base (Swiss COR1 Direct Debit) sur le compte postal de PostFinance SA

Indications sur l'émetteur de la facture/bénéficiaire du paiement

Visana SA, Weltpoststrasse 19, 3000 Berne 15

N° d'adhérent de l'émetteur de la facture RS-PID: **411010000000610317**

Indications sur le débiteur pour le rélèvement (client/e)

N° d'assuré/e Visana et/ou n° AVS

Nom/prénom

Rue/n°

NPA/lieu

Téléphone

E-mail

Débit du compte postal avec prélèvement CH-DD de base (Swiss COR1 Direct Debit)

Par la présente, le client/la cliente autorise PostFinance, sous réserve de révocation, à débiter de son compte les montants dus à l'émetteur de la facture, indiqué ci-dessus.

IBAN (compte postal)

Si le compte ne présente pas la solvabilité requise, PostFinance est autorisée à contrôler le solde à plusieurs reprises, en vue d'exécuter le paiement, mais n'est pas tenue d'effectuer le débit. Chaque débit du compte est notifié au client/à la cliente par PostFinance sous la forme convenue avec lui/elle (p. ex. via l'extrait du compte). Le montant débité est remboursé au client/à la cliente si, dans les 30 jours qui suivent la date de notification, il/elle transmet à PostFinance une opposition sous forme contraignante.

Lieu/date

Signature/s*

Lieu/date

Signature/s*

* Signature du mandant ou du mandataire titulaire du compte postal.
Deux signatures sont requises en cas de signature collective.